

20-PET-041

Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 03.03.20

Scanné le _____

Pétition en faveur de la famille X

munie de 1030 signatures, remise à Mme Sonya Butera,
vice-présidente du Grand Conseil vaudois, le mardi 3 mars 2020,
en présence de Mme et M. X

Madame et Monsieur X et leurs deux enfants âgés de 4 et 9 ans habitent à Bex depuis **plus de deux ans**. Monsieur est kurde. Madame est turque. Lui est vétérinaire, elle biologiste. Tous les deux sont poursuivis par le régime de Recep Erdogan.

Monsieur X est arrivé en Suisse le premier, et directement. Opposant politique, il a plusieurs mandats d'arrêt contre lui et a dû se cacher pendant trois mois avant de pouvoir quitter le pays en camion. Il a déposé une demande d'asile en janvier 2017.

Madame X a été gardée à vue après le départ de son mari, puis assignée à résidence. Elle a dû passer par l'Allemagne avec les enfants pour rejoindre son mari. Elle a dû y déposer une demande d'asile sous peine d'être renvoyée directement en Turquie. Elle est arrivée en Suisse romande en octobre 2017. Elle a passé quelques semaines en Allemagne, contre son gré. Raison pour laquelle la Suisse refuse de s'occuper de sa propre procédure d'asile. Sommée de quitter la Suisse, elle a reçu le 6 février un plan de vol pour l'Allemagne pour elle et les enfants. Si elle est expulsée, la famille sera séparée.

Le Secrétariat d'Etat aux migrations a proposé à trois reprises à l'Allemagne de prendre en charge la procédure d'asile du père. Après deux refus, l'Allemagne a fini par accepter. Mais le temps a passé. M. X est en Suisse romande depuis **trois ans**. Il a de la famille établie à Lausanne. Il parle couramment le français, tout comme sa femme et ses enfants. Mme X s'est qualifiée comme auxiliaire pédagogique et M. X a une promesse d'engagement auprès d'une entreprise de la région lausannoise. De plus, Madame a pris part à des activités bénévoles à Bex. L'aînée des enfants est une élève brillante. La famille s'est fait beaucoup d'amis dans la région.

Cette famille doit rester unie. Elle a toute sa place en Suisse romande et ne dépendra pas de l'aide sociale. Nous soussigné-e-s, demandons au Grand Conseil du canton de Vaud et au Conseil d'Etat de **ne pas séparer cette famille** en exécutant le renvoi en Allemagne de Mme X et des deux enfants du couple.

Nous souhaitons que ces enfants ne vivent pas un nouveau traumatisme par un deuxième déracinement et par une deuxième séparation avec leur papa.

Nom	Prénom	Adresse	Signature

Merci de renvoyer la pétition, même partiellement remplie, jusqu'au 29 février 2020 à :